



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS**  
**Compte-rendu de la réunion du conseil communautaire**  
**Séance du mercredi 4 mars 2020 à 19h**  
**CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE ET DE DANSE - SOLESMES**

*Convocation du 26 Février 2020*

*Membres en exercice : 35*

**Présidence : Monsieur Georges FLAMENGT**

**Titulaires présents :** M. Denis SEMAILLE, M. Yvan BRUNIAU, M. Didier ESCARTIN, M. Jean-Marc BOUCLY, Mme Evelyne LAMAND, Mme Sylviane MAROUZE, M. Georges FLAMENGT, Mme Jocelyne LANZOTTI, M. Gilbert GERNET, M. Bertrand MER, M. Frédéric PONTOIS, Mme Marie-Pierre WOZNIAC, M. André COUSIN, M. Grégory GODFROY, Mme Véronique LERIQUE, Mme Caroline MESSIEN, M. Éric POLAERT, M. Paul SAGNIEZ, M. Marc CARPENTIER, Mme Annie FAURE, M. Philippe PAYEN, Mme Laurence PRALAT, M. Jean-Marc LEMEITER, M. Guy BESIN

**Titulaires absents ayant donné pouvoir :** M. Patrick TEINTE donne pouvoir à M. Georges FLAMENGT, Mme Dominique MOREAU-SORRIAUX donne pouvoir à Mme Evelyne LAMAND, M. Michel DHANEUS donne pouvoir à M. Yvan BRUNIAU, Mme Odile DUWEZ donne pouvoir à M. Paul SAGNIEZ

**Titulaires absents :** M. Teddy DRILA, Marc GUILLEZ, M. Jean-Michel LEFEBVRE, M. Pierre SEIGNEZ, Mme France LECOCQ, Mme Marie-Noëlle LOCH, M. Jean-Claude MAHY

**Secrétaire de séance :** M. Denis SEMAILLE

Adoption à l'unanimité du compte-rendu du Conseil communautaire du 29 janvier 2020

## DELIBERATIONS

### Question 1 - DELIBERATION 2020.09 PORTANT DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Président ouvre le débat et présente les éléments du bilan de l'année 2019 et les orientations pour l'année 2020.

**Tenant compte de ces informations, le Conseil communautaire :**

- **prend acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire donnant lieu au débat d'orientation budgétaire pour l'année 2020;**
- **autorise le président à prendre toutes les dispositions prescrites à l'article D5211-18-1-C du code général des collectivités territoriales.**

### Question 2 - DELIBERATION 2020.10 PORTANT CONVENTION AVEC LE SDIS 59 RELATIVE A LA DISPONIBILITE OPERATIONNELLE, TECHNIQUE ET DE FORMATION DES SAPEURS-POMPIERS AU SEIN DE LA CCPS

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire approuve la convention et autorise le Président à signer tout document relatif à ce sujet.**

### Question 3 - DELIBERATION 2020.11 PORTANT MANDAT AU CDG59 POUR LE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE VISANT A CONCLURE UN CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2021-2024

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire décide :**

- **de donner mandat au Cdg59 pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire (2021-2024) ;**
- **d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette procédure.**

### Question 4 - DELIBERATION 2020.12 PORTANT ORGANISATION D'UNE FORMATION GENERALE AU BAFA SUR LE TERRITOIRE ET CONVENTION AVEC L'ORGANISME IFAC

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :**

- **valide le montant de la prise en charge du coût du stage BAFA par la collectivité,**
- **autorise le Président à signer la convention avec l'IFAC.**

**Question 5 - DELIBERATION 2020.13 PORTANT REVISION TARIFAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP) DU SERVICE DE LIVRAISON DES REPAS A DOMICILE A L'ASSOCIATION POUR LA CREATION ET LA COORDINATION D'EQUIPEMENTS MEDICO-SOCIAUX (ACCES)**

*Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire décide :*

- d'approuver à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 la nouvelle tarification pour la livraison des repas au domicile des personnes âgées de 60 ans et plus et toute personne présentant une déficience physique même temporaire sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Solesmois,
- de maintenir à hauteur de 0,72 € par repas la compensation d'obligation de service public à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020,
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce sujet.

**Question 6 - DELIBERATION 2020.14 PORTANT MISE A DISPOSITION DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE PENDANT LES VACANCES D'AVRIL**

*Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire décide :*

- de conclure une convention avec la Ligue des Hauts de France de Natation avec une participation de 1€/jour/utilisateur ;
- d'autoriser le Président à signer tout document lié au dossier.

**Question 7 - DELIBERATION 2020.15 DELIBERATIONS PORTANT TARIFICATION DE LA PISCINE DANS LE CADRE DE LA REMISE EN SERVICE DU SAUNA**

*Il est demandé au Conseil communautaire de valider les tarifs du sauna proposés, modifiant ainsi le tableau des tarifs :*

<b>Objet</b>	<b>Tarifs</b>
Entrées adultes	2.80 €
Abonnement 10 entrées	23.60 €
Entrées enfants de 3 à 16 ans (hors cadre scolaire), demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens, étudiants	1.60 €
Entrées enfants de moins de 3 ans	Gratuit
Ecoles primaires CCPS	Gratuit
Ecoles primaires non CCPS avec encadrement CCPS	2.15 €
Élève du secondaire habitant la CCPS	1.30 €
Élève du secondaire n'habitant pas la CCPS	1.60 €
Ceinture et divers matériel	1 €
Leçon particulière	5.65 €
Abonnement 10 leçons particulières	53.50 €
Accompagnant	1 €
Association autorisée (Aquagym, waterpolo...) l'association paiera pour la saison un forfait pour chaque membre inscrit (correspondant environ à 30 séances pour une saison de 8 mois)	36 €/ membre/ an
Aquabiking	Séance + entrée, à l'unité = 8.30 € Abonnement 10 séances = 73.60 € Location vélo 1/2 h = 2.50 € + entrée
Sauna	1 entrée + accès sauna = 6 € 10 entrées + accès sauna = 54 €
Combiné aquabiking/Sauna	1 entrée + sauna+ 1 séance aquabike = 10 € 10 entrées + sauna + 10 aquabike = 85 €

*Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil communautaire valide les tarifs proposés.*

## QUESTIONS DIVERSES

Pour affichage  
A Solesmes le 10 mars 2020

Le Président,

Georges FLAMENGT